

LE "CAS HURRITE" ET L'ARCHÉOLOGIE

Marie-Thérèse BARRELET

Le centre d'intérêt de la Rencontre étant, cette année, la question hurrite, il convient de nous interroger à propos de l'attitude que les archéologues ont adoptée depuis que les Hurrites ont fait leur entrée dans l'histoire du Proche-Orient ancien en nous demandant si cette attitude devra être conservée sans changement, si elle devra être simplement corrigée, ou si elle devra être reprise à partir de bases nouvelles. Telles sont les interrogations que ce texte va formuler, et auxquelles il devra proposer une réponse.

Une reconsidération des rapports jusqu'à présent entretenus entre «cas hurrite» et pratique archéologique nous a paru indispensable. Ne dissimulons pas cependant qu'une mise en cause de ce type peut prendre facilement un aspect contestataire puisqu'elle critique des positions acquises; mais, à cet égard, il ne faudra jamais oublier que notre réflexion est menée au nom de la rigueur des méthodes en archéologie, et en fonction de la nécessité où nous sommes d'analyser les arguments dont nous nous servons. Cela veut dire que notre démarche se veut objective, qu'elle est le contraire d'une polémique.

Cet exposé sera articulé en deux parties.

Au cours de la première partie (1), nous évoquerons très brièvement les conclusions auxquelles nous sommes parvenus en essayant de mettre en évidence des raisonnements qui ont permis d'attribuer des *realia* aux Hurrites. Cette première partie qui adopte un point de vue *théorique* ne fera que résumer les lignes de force qui apparaissent dans un travail qui a été fait ici, à Paris, par notre équipe, travail qui est présenté dans une brochure réalisée par le Centre de Recherches Archéologiques (C.R.A.) du Centre National de la Recherche Scientifique.

La deuxième partie (2) concernera la possibilité, ou la non-possibilité où nous sommes de définir le nature intrinsèque du «hurrisme» des objets dont dispose l'archéologie. Cette deuxième partie adoptera un point de vue *pratique*, et elle sera accompagnée d'exemples concrets.

1. L'élaboration d'une théorie des attributions de *realia* aux Hurrites, avec le rôle majeur qu'y a tenu l'interprétation du répertoire figuratif, puis la progression de cette théorie depuis qu'y préluda en 1932 le livre consacré aux «peuples

des montagnes» par le Professeur A. Moortgat, ces sujets ont été traités dans la brochure dont nous venons de parler. Nous ne reviendrons donc pas sur les détails de cette démonstration abstraite, mais rappellerons seulement ici ses principales conclusions.

Avant tout il est très important de marquer qu'en face d'une attribution de *realia* aux Hurrites existe généralement (pour ne pas dire toujours) la possibilité d'une contre-hypothèse. Cette juxtaposition du «Oui/Non» constitue, selon nous, l'une des principales caractéristiques du cas hurrite.

Nommons maintenant les six mécanismes principaux (A - F) qui, selon notre analyse, ont fonctionné pour permettre ces attributions :

A. La connaissance première des Hurrites procède de *documents écrits* et non pas de vestiges découverts par l'archéologue.

Dans un premier processus l'archéologue a donc dû partir de données fournies par les textes avec l'idée de trouver des objets qui pourraient y correspondre. Ceci revenait à postuler l'existence d'une culture matérielle typiquement hurrite, possédant des traits spécifiques, ceux-ci autorisant ensuite à définir la différence existant entre objets supposés hurrites et objets assumés comme étant caractéristiques d'autres ethnies.

Les premiers objets ainsi repérés, donc *choisis* par l'archéologue, ont été des cylindres-sceaux, ou leurs empreintes, datant de l'époque du royaume de Mitanni (c'est pourquoi le répertoire figuratif gravé sur ces objets, et qui ouvrait souvent sur une interprétation magico-religieuse, a joué un rôle primordial dans l'élaboration de la théorie d'une spécificité matérielle hurrite). Ensuite d'autres objets — étant pour la plupart également choisis — ont été, eux aussi, attribués aux Hurrites : récipients en argile, outils en métal, sculptures sur pierre, écailles d'armure, etc.

Dans un deuxième processus, parfois parallèle au premier, des sites anciens découverts par des missions archéologiques¹, ont livré des archives révélant une population comptant un fort, ou un très fort, pourcentage de gens portant des noms hurrites. Nous reviendrons plus loin sur l'un de ces sites car ce deuxième aspect de la question est des plus importants du point de vue de la pratique archéologique. Il faut noter que, dans l'une comme dans l'autre de ces éventualités, c'est l'attestation par les textes d'une présence hurrite qui a provoqué l'attribution archéologique.

B. Le matériel archéologique ainsi choisi pour être mis en rapport avec les Hurrites a d'abord correspondu à l'horizon géographique du royaume mitannien. Mais peu à peu cet horizon s'est élargi car les documents écrits ont mis en lumière une progression politico-ethnique des Hurrites. Des archéologues ont alors été amenés à sélectionner des séries d'objets en fonction de l'hypothèse selon laquelle

1. Cf. O'Callaghan (R.T.) 1948 — «*Aram Naharaim...*» *Analecta Orientalia* 26 : Carte 2.

ces séries permettraient de jalonner cette progression à travers Syrie, Palestine, et jusqu'à Chypre²; un bon exemple de ce système est l'attribution aux Hurrites, pendant la deuxième moitié du II^e millénaire, de la céramique dite «bichrome», ou de sa diffusion³.

Ici, à nouveau, la lecture et l'interprétation des textes ont engendré l'hypothèse archéologique.

C. Au départ, le matériel choisi pour caractériser une spécificité hurrite (ou mitanno-hurrite) était, nous l'avons déjà noté, le répertoire figuratif de la glyptique correspondant à l'époque mitannienne. Un des arguments avancés pour soutenir cette attribution consistait à établir une relation idéologique entre ce répertoire et une période *postérieure* : c'est ce que nous avons nommé un effet de projection. De même, certains des éléments de ce répertoire figuratif ont été mis en rapport avec une époque *antérieure* : c'est ce que nous avons nommé un effet de rétroactivité⁴.

Nous nous devons de mettre ces mécanismes en évidence, parce qu'ils ne sont pas conformes à la pratique archéologique : les archéologues travaillent de préférence à l'intérieur de strictes limites chronologiques.

D. En général les «manieurs d'objets» que sont les archéologues cherchent à définir une culture matérielle à partir d'un assemblage diversifié trouvé *in situ*, assemblage rendu cohérent par des concordances stratigraphiques et qui reflète, plus ou moins, le vie de l'homme dans ses techniques et ses coutumes (par exemple : céramique, métallurgie, architecture, sépultures, etc.).

Il en a été autrement en ce qui concerne l'attribution de *realia* aux Hurrites. Nous avons déjà fait remarquer qu'il s'agissait là d'un groupement d'objets choisis, et non pas d'une donnée purement archéologique, donc d'un groupement artificiel, hétérogène, résultant d'une démarche sélective qui, du moins pour le moment, semble arbitraire. Cette hétérogénéité est sensible même à l'intérieur d'une seule classe d'objets, comme le montre le dossier «sculpture» qui a été traité par Dominique Parayre dans la brochure *C.R.A.* citée plus haut⁵.

E. Le processus qui consiste à isoler un seul des éléments d'une culture matérielle (la glyptique par exemple) et à généraliser à partir de cet élément a été employé pour les attributions hurrites et a été nommé *schéma de réduction* par l'assyriologue Landsberger⁶. Ce processus est, lui aussi, inhabituel dans la pratique actuelle de l'archéologie.

2. Cf. Barrelet (M.-T.) 1977, «Le cas hurrite et la pratique archéologique», *Brochure C.R.A.* : 8, 3.2.3.b.

3. Epstein (C.) 1966, «Palestinian Bichrome ware». *Documenta et Monumenta Orientis Antiqui* 12.

4. Barrelet 1977, *Brochure C.R.A.* : 5, 3.1.b.; 10, C.

5. Pp. 115-208.

6. Landsberger (B.) 1948, «Sam'al». *Veröffentlichungen der Türkischen historischen Gesellschaft* VII/16 : 88-93.

F. Les études archéologiques consacrées aux attributions de *realia* aux Hurrites ont fréquemment employé l'*argument d'autorité*. C'est-à-dire qu'une hypothèse non fondée est transformée par son auteur en affirmation, puis qu'ensuite elle est adoptée en tant que *fait* dans un discours archéologique postérieur.

En conclusion de cette première partie, il nous semble que deux indications se détachent et qu'elles sont importantes :

— dans l'état actuel des connaissances, lorsqu'il s'agit d'attribuer des vestiges matériels aux Hurrites le document écrit a toujours précédé l'hypothèse archéologique, il l'a suggérée, il l'a suscitée;

— les démarches utilisées pour parvenir à ces attributions ne sont pas conformes à la pratique archéologique la plus habituelle à notre époque; elles ont donc un caractère spécial, propre au «cas» hurrite.

2. Avec la deuxième partie de cet exposé nous en venons à la pratique à l'aide d'exemples concrets.

Comment un archéologue parviendra-t-il à définir la «nature intrinsèque» du «hurrisme» de certains objets ? Comment pourra-t-il dire qu'un objet est hurrite, et non pas sumérien, ou akkadien, ou hittite, ou autre chose ? Autrement dit, quels critères va-t-il adopter pour établir une relation entre spécificité de l'objet et ethnie ?

Va-t-il s'appuyer sur la *matière* dont l'objet est fait, sur sa *forme*, sur sa *fonction*; ou, s'il s'agit d'un objet historisé, sur les *thèmes* ou *figures* qui le décorent, ou sur la *facture* de ce décor ?

Voyons ce problème à l'aide de quelques exemples que nous avons classés en deux groupes.

Le premier groupe (2.1.) est composé d'objets de provenances diverses.

Le deuxième groupe (2.2.) est composé d'objets qui tous ont été découverts au cours des fouilles archéologiques qui ont remis au jour l'ancienne ville de Nuzi.

2.1.1. Notre premier exemple sera le dépôt de fondation conservé au département des Antiquités Orientales du musée du Louvre : il s'agit d'une tablette en pierre portant une inscription, et d'une figurine en ronde bosse représentant un lion en bronze ⁷.

La langue écrite en caractères cunéiformes sur la tablette est du hurrite. Le souverain responsable de ce dépôt porte un nom hurrite et il règne sur Urkiš, cité renommée dans le domaine hurrite pour être celle du dieu Kumarbi. Mais si nous

7. Parrot (A.), Nougayrol (J.), 1948, «Un document de fondation hurrite». *Revue d'Assyriologie* 42 : 1-20.

faisons momentanément abstraction des données écrites et si nous analysons rapidement les traits énumérés tout à l'heure à l'aide d'un tableau ⁸, nous avançons sur un terrain moins sûr.

| CARACTÉRISTIQUES INTRINSEQUES DE L'OBJET | | SPÉCIFICITÉ HURRITE |
|--|---|---------------------|
| 1. <i>Matière</i> | Pierre et Bronze | non |
| 2. <i>Forme</i> | Tablette + Figure en ronde-bosse Attestées Iraq ancien | non |
| 3. <i>Fonction</i> | Dépôt «de fondation» Type : tablette inscrite + figure protectrice Fait de civilisation attesté Iraq ancien | non |
| 4. <i>Répertoire figuratif</i> | Figure protectrice Attestée Iraq ancien | non |
| 5. <i>Facture</i> | Réalisme de l'animal | ? |
| 6. <i>Texte</i> | Écriture cunéiforme — Langue hurrite | oui |

Les points 1-5 du tableau militent en faveur d'une acculturation complète à partir de la civilisation de l'Iraq ancien ⁹; de même que, partiellement, au point 6, l'utilisation de l'écriture cunéiforme.

Cependant le dépôt fait par Tišatal, roi d'Urkiš, est hurrite incontestablement puisque cela est attesté par la langue. Entendons-nous bien : il est hurrite parce que Tišatal est hurrite; mais la tablette a pu être gravée par un scribe n'appartenant pas à l'ethnie hurrite, et le lion a pu être modelé et coulé en bronze par des spécialistes non-hurrites. Donc l'archéologue ne peut pas saisir *matériellement* le «hurrisme» de ces objets qui concordent entièrement avec un fait de la civilisation de Sumer et d'Akkad. Sans l'inscription, il n'aurait certes pas pensé à établir un lien entre la tablette de fondation et les Hurrites.

Cet ensemble du Louvre est attribué à la fin du III^e millénaire, période pour laquelle le contexte historique hurrite est encore peu clair. Peut-être aurons-nous une vision plus nette en regardant, à présent, des documents qui cette fois appar-

8. Ce tableau est volontairement elliptique : la raison en est que D. Parayre a traité par ailleurs de la figurine en forme de lion du dépôt d'Urkiš. Cf. *Brochure C.R.A.* : Parayre 1977, n° III, pp. 126-127; 167 : 3.1.1.

9. Cf. Ellis (R.S.) 1968. *Foundation Deposits*. Pour un dépôt de fondation très surprenant, porté récemment à notre connaissance, cf. Sollberger (E.) 1975, «A Foundation Deposit from the Temple of Nanše», *Syria* LII : 175-180.

tiennent à l'époque du royaume de Mitanni; c'est-à-dire qu'ils coïncident avec la floraison hurrite dans le Proche-Orient ancien.

2.1.2. Examinons deux empreintes de cylindres-sceaux utilisées par Šauštatar 10, roi de Mitanni, car même si le nom de ce roi n'était pas d'origine hurrite l'exemple resterait intéressant puisque les Hurrites jouaient un rôle éminent dans son royaume. Ces empreintes, retrouvées à Nuzi et à Alalah IV dans des contextes fortement hurritisés, évoquent la tendance à l'éclectisme qui caractérise les représentations figurées de cette époque.

La première a réapparu à Nuzi dans la maison de Šilwa-Tešup, scellant une lettre de Šauštatar adressée à Ithiia. Elle reproduit une image, étudiée et commentée maintes fois, qui présente des thèmes anciens (copiés fidèlement ou renouvelés), et des éléments dits nouveaux, comme l'utilisation libre de l'espace. Cette manière de composer une représentation figurée a d'ailleurs acquis la réputation d'être, ici comme ailleurs, une spécificité mitannienne et/ou hurrite 11.

Pourtant, étant donné l'objectif que nous nous sommes fixé, ce qui paraît beaucoup plus important que la «manière» dont cette image est traitée c'est que les fouilles d'Alalah ont fait connaître, au niveau IV (et mieux apprécié grâce à la publication récente de Dominique Collon) l'empreinte d'un cylindre qui, ayant appartenu à Šuttarna, roi plus ancien du Mitanni, fut plus tard ré-utilisé par le même Šauštatar. Nous croyons pouvoir dire que cette fois l'image est de tradition indiscutablement akkadienne. Si des archéologues l'avaient trouvée seule, c'est-à-dire sans légende, ils n'auraient jamais supposé qu'elle correspondait à la fois à ces deux rois mitanniens et ne l'auraient pas mise en rapport avec l'empreinte de Nuzi.

Le roi du Mitanni utilisait donc parallèlement des sceaux-cylindres totalement différents. Cette coutume est du reste attestée maintes fois pendant le II^e millénaire. Nous voici donc incités à une très grande prudence envers ce monde d'images où l'on constate de tels chevauchements entre tradition et renouvellement.

Il nous reste à vérifier si ces remarques faites à propos de deux cylindres-sceaux recueillis sur des sites fort éloignés l'un de l'autre sont contredites ou confirmées au niveau d'objets représentant des techniques variées et sortis du même site.

2.2. Tous les exemples qui suivent sont donc fournis par des trouvailles faites sur le site de la ville de *Nuzi*, correspondant à l'époque du Mitanni, ce qui leur

10. Empreinte Šauštatar = Nuzi : Chiera-Speiser 1929, *Journal American Oriental Society* 49 : 269-275; Pfeiffer (R.H.) 1932, «The Archives of Shilwateshub, son of the king», *Excavations at Nuzi II* : maison A, pièce 26 (I. SMN 1000); Starr (R.F.S.) 1939, *Nuzi* : 44, pl. 118 l. Empreinte Šuttarna = Alalah : Collon (D.) 1975, «The Seal Impressions from Tell Atchana/Alalah», *Alter Orient und Altes Testament* 27 : n° 230, pp. 131-132, 172.

11. Voir l'analyse des études consacrées au «relief du puits» d'Assur dans Parayre 1977 : n° XV, pp. 134-135 ...

confère une unité de temps et une unité de lieu et nous donne une chance supplémentaire d'avoir une vue cohérente du problème qui nous retient.

Nuzi est une agglomération où la présence hurrite est très fortement attestée, entre environ 1450-1350, grâce aux archives palatiales et aux archives privées qui y ont été retrouvées. Néanmoins, malgré cette présence majoritaire, et des particularismes décelés principalement au niveau des institutions, la spécificité hurrite n'est pas facile à cerner à travers les textes. Elena Cassin a mis en évidence la complexité de ce problème dans une étude consacrée à l'influence babylonienne à Nuzi 12. Des textes écrits en cunéiformes, une langue «très métissée dont l'akkadien forme l'essentiel», nous dit-elle, ont permis à Elena Cassin de discerner parmi diverses influences, une marque akkadienne ancienne, persistante, qui s'est «exercée en profondeur». Son étude fait ainsi percevoir un mélange de traditions qui touche les institutions, les coutumes, le vocabulaire, et qui interdit toute simplification.

Ainsi les spécialistes des textes de Nuzi décrivent le milieu nuzite comme tout à fait fluctuant, et ils se gardent d'élever des cloisons étanches entre telle ou telle ethnie. Les archéologues vont-ils faire mieux, et aboutir à des précisions à l'aide des monuments et objets découverts dans cette même ville ?

Nous ne prendrons pas en exemple le palais ni les temples de Nuzi, tout en rappelant au passage que les schémas architecturaux qui prévalent dans ces bâtiments ne diffèrent guère de ceux utilisés dans l'Iraq antique depuis au moins le début du III^e millénaire, et que ces bâtiments de Nuzi sont très différents de ceux qui ont été retrouvés à l'autre extrémité du domaine mitannien à Alalah, niveau IV, où la présence hurrite est également très forte. A Alalah, les schémas architecturaux s'inscrivent, eux, dans une tradition syrienne.

2.2.1. Par contre nous nous arrêterons un peu plus longtemps afin d'observer les fragments d'une peinture murale bien connue.

Pour simplifier ce court exposé nous avons groupé sur un tableau tout à fait sommaire les caractéristiques intrinsèques de cette œuvre qui est reproduite et commentée dans presque tous les ouvrages généraux, bien que la restitution qui en est proposée suscite quelques réserves 13 ...

12. Cassin (E.) 1962, «L'influence babylonienne à Nuzi», *Journal of Economic and Social History of the Orient* V/2 : 113-138.

13. Starr 1939 : 491-492, cf. n. 7. La peinture est reproduite par exemple dans Strommenger 1964, *Cinq millénaires d'art mésopotamien*, 99, fig. 41; dans Moortgat (A.) 1967, *The Art of Ancient Mesopotamia*, 109, fig. 77.

| CARACTÉRISTIQUES INTRINSEQUES DE L'OBJET | | SPÉCIFICITÉ HURRITE |
|--|--|---------------------|
| 1. Matière | Peinture Attestée Proche-Orient dès néolithique | non |
| 2. Forme | Paroi argile Surface plate Dessin deux dimensions Attestée <i>idem</i> | non |
| 3. Fonction | Décor architectural Attestée <i>idem</i> | non |
| 4. Répertoire figuratif | Mixte : tête Hathor = Égypte bucrane = Égée ? Égypte ? palmette = Syrie ? etc ... | non |
| 5. Facture | Disposition en métopes | peut-être |
| 6. Texte | | |

Les trois premiers points du tableau montrent que la peinture murale est attestée au Proche-Orient dès le néolithique et l'on sait qu'elle y a continué par la suite. Le point 4 rappelle que *l'internationalisme culturel*, très puissant durant le II^e millénaire, régnait à Nuzi comme ailleurs. Par exemple, le masque hathorique évoque l'Égypte. Le bucrâne, auquel on a cherché des correspondances égéennes peut aussi faire penser aux décors peints des plafonds dans les tombes du Nouvel Empire. Quant à la palmette, elle suggère le répertoire figuratif syrien.

Seul le point 5, c'est-à-dire la disposition du décor en métopes, disposition qui se retrouve sur de nombreux cylindres dits mitanniens de « style commun », a souvent été considérée comme une caractéristique mitanienne ou hurrite.

2.2.2. Passons maintenant à une autre technique, celle du modelage de l'argile¹⁴. Le temple A de Nuzi a livré aux fouilleurs toute une gamme d'objets ainsi fabriqués, dont bon nombre était rehaussé de glaçures colorées. Nous pouvons opposer ici deux expressions bien différentes de cette technique : d'un côté protome de sanglier recouvert de glaçure verte, jolie réussite d'une volonté de réalisme animal qui est attestée aussi en Babylonie kassite; de l'autre côté, jarre zoomorphe voulant avoir l'aspect d'un animal, un lion peut-être, simplification poussée à l'outrance et atteignant la brutalité.

14. Starr, *op. cit.* : 97, pl. 112 B; 427 ss., pl. 104 A-B.

Les fonctions de ces objets expliquent probablement en partie leur différence. De plus, les techniques au moyen desquelles ils ont été réalisés représentent deux courants bien connus dans l'Iraq ancien. Pour le sanglier, il s'agit du « modelage fin »; pour l'autre bête, du « modelage schématique »¹⁵. Ainsi si nous avions le désir de justifier la coexistence de ces deux courants dans une même ville, nous n'aurions pas besoin de chercher des explications d'un autre ordre.

2.2.3. Nous demanderons notre dernier exemple à des empreintes de cylindres retrouvées sur des documents appartenant aux archives du palais et aux archives privées de Nuzi dont la publication, on le sait, est due à Edith Porada.

Parmi ces empreintes, quatre sondages vont être tentés. Ils mettront en lumière quatre aspects différents de la glyptique à Nuzi.

Le premier de ces sondages nous fait rencontrer une grande et célèbre famille de Nuzi, celle de Puḫi-Šenni et de son épouse Winnirke. Voyons d'abord l'empreinte de Winnirke¹⁶. Thématique, traitement de l'espace et facture n'offrent à nos yeux rien de ce qui a pu être considéré comme spécifiquement mitannien, ou hurrite, dans l'empreinte de Šauštatar trouvée également à Nuzi. Tout ici relève de l'époque paléo-babylonienne. Mais de plus Edith Porada a pu écrire au sujet de cette empreinte que son origine était *susienne*, soit qu'il s'agisse d'une copie locale, soit qu'il s'agisse d'une importation.

Regardons ensuite¹⁷ l'empreinte du cylindre de Puḫi-Šenni, époux de Winnirke. Son décor ainsi que sa facture, d'un relief accusé, sont manifestement syriens ou imités de la Syrie; et la croix ansée égyptienne (si fréquente dans la glyptique syrienne) y est plusieurs fois représentée, d'ailleurs avec peu d'exactitude.

Ce même cylindre a été utilisé aussi par le fils de Puḫi-Šenni : Tehiptilla; son usage est donc bien prouvé à Nuzi pendant deux générations. Ceci n'est pas pour nous surprendre puisque la coutume du ré-emploi était fréquente au II^e millénaire; nous en avons eu déjà une attestation dans une sphère aulique, avec le cylindre de Šuttarna/Šauštatar.

Maintenant il nous faut observer le cylindre d'un autre fils de Puḫi-Šenni¹⁸, nommé Haiš-Tešup. Ce cylindre combinait des éléments paléo-babyloniens (les grandes figures centrales) avec des éléments probablement d'origine syrienne (la scène secondaire dont les deux registres sont séparés par une spirale avec, au bas, des griffons ailés).

La famille de Puḫi-Šenni doit être considérée comme très représentative du milieu hurrite de Nuzi; les institutions auxquelles elle participe, ses coutumes, ses activités, en témoignent. Comme en témoignent les noms du père et des deux fils, qui sont de bonne frappe hurrite. On pouvait donc espérer trouver

15. Barrelet 1968, «Figurines et reliefs en terre cuite ...», *Bibliothèque Archéologique et Historique* LXXXV : 100-102, fig. 74 a-b.

16. Porada (E.) 1947, «Seal Impressions of Nuzi», *Annual of the American Schools of Oriental Research* XXIV : n° 613, pp. 44-45.

17. Porada (E.) 1947, n° 663, p. 52.

18. Porada (E.) 1947, n° 648, p. 50.

dans les sceaux-cylindres du père, des deux fils et de la mère, des éléments permettant de saisir des caractéristiques purement hurrites. Or il n'en est rien. Le répertoire figuratif utilisé pour décorer ces cylindres se rapporte aux traditions suivantes : babylonienne (pour ne pas dire sumero-akkadienne), syrienne, et même élamite.

Nous allons faire maintenant un deuxième sondage qui va illustrer un autre aspect de la question, en examinant des empreintes¹⁹ mal conservées ; ceci toutefois ne nous empêchant pas de distinguer sur chacune d'elles deux figures debout, ainsi qu'une longue légende enfermée dans un cartouche. Cela suffit, avec d'autres petits détails, pour que nous reconnaissons sans peine, avec E. Porada, qu'il s'agit là d'une facture caractéristique de la Babylonie kassite.

L'empreinte n° 687 de la publication d'E. Porada est celle d'un cylindre ayant appartenu à un certain Warad-duri, nom qui sonne bien akkadien. Au contraire le propriétaire de l'empreinte n° 696 s'appelait Ĥupitaia, ce qui paraît être de souche hurrite. Ces deux objets montrent donc qu'à Nuzi des personnages portant des noms qui relèvent d'ethnies différentes possédaient, l'un comme l'autre, des cylindres reflétant l'une des modes de la Babylonie kassite.

Le troisième sondage concerne une femme qui possède deux cylindres²⁰ ; la possession de deux ou de plusieurs cylindres est donc attestée au II^e millénaire, aussi bien chez les rois ou les princes que chez des personnages moins importants. On sait aussi que le décor de ces cylindres peut refléter des inspirations diverses qui pourraient souligner une position élevée dans la hiérarchie sociale, ou bien une nécessité administrative, ou bien le goût éclectique d'un individu pour des répertoires figuratifs différents...

Ici il s'agit d'une dame Malkuti, nom de frappe sémitique. Cette dame est connue : au palais de Nuzi, elle est *amat ekalli*. Les empreintes de ses deux cylindres sont fort effacées ; elles permettent pourtant de reconnaître que l'un des décors se place sur l'orbite du répertoire figuratif syrien tandis que l'autre, qui a un caractère très archaïque pour l'époque à laquelle nous nous situons ici, dirige vers la glyptique dite anatolienne de Kultepe (niveau II) à l'époque des colonies assyriennes, cela autant par ses thèmes que par sa facture en «hachures».

Notre quatrième et dernier sondage²¹ propose une empreinte provenant d'un magnifique cylindre, dont le propriétaire se nommait Ĥutip-Tešup. Sa facture donne pleinement dans le baroquisme, et il faut noter au passage la curieuse attitude en équerre des génies-scorpions ailés, attestée dès le début du II^e millénaire sur une empreinte de cylindre publiée par B. Buchanan²². Alors que les empreintes de Nuzi examinées précédemment étaient banales en ce qu'elles

illustraient une fois encore des répertoires très connus²³, nous avons ici — malgré un substrat dont on pourrait déduire l'ancienneté — un renouvellement des motifs, une verve, une qualité d'exécution, qui font de cette pièce un des «meilleurs produits de l'art mitannien de la glyptique»²⁴. Ce renouvellement peut-il être considéré en lui-même comme une spécificité ? Doit-on lui attribuer un caractère «ethnique» en le donnant aux Hurrites ?

Finalement si nous confrontons les observations faites rapidement ici à partir d'un matériel recueilli dans la seule ville de Nuzi, c'est pour constater :

premièrement, qu'aucun des critères rigoureux dont l'archéologie a besoin pour ses classements ne s'est dégagé à cet examen. Ni la matière, ni la forme, ni la fonction, ni le répertoire figuratif, ne nous ont apporté de secours. Lorsque nous avons pu saisir un «quelque chose» de différent, à propos du dernier exemple tiré de la glyptique, ce «quelque chose» se situait seulement au niveau de l'interprétation du répertoire figuratif, et/ou de la facture de certains cylindres²⁴ ;

deuxièmement, que le répertoire figuratif jugé dans son ensemble (et non pas seulement en fonction de la glyptique, ce qui en donnerait une vue partielle), est caractérisé plutôt par sa variété que par des spécificités. Rappelons à ce sujet : que les fragments de peinture murale reproduisent des influences dites «internationales» ; que les différences de conception et d'exécution constatées entre les modelages du temple A peuvent être expliquées par leurs fonctions, probablement très différentes, comme par des courants contradictoires de la technique de l'argile ; que les empreintes de cylindres ont révélé quatre situations très contrastées qui nous ont appris qu'à Nuzi, ville «hurritisée» s'il en fût, des gens portant des noms hurrites utilisaient des cylindres dont on pourrait dire à partir de leur décor, s'ils avaient été mis au jour ailleurs, qu'ils appartiennent à des milieux babylonien, kassite, élamite, syrien. Donc pour parvenir à dissocier de cet ensemble quelques éléments parce qu'ils ont un aspect quelque peu «différent», il faudrait avoir auparavant une notion bien fondée de ce qui est ou n'est pas hurrite. Le renouvellement d'un thème, une préférence pour telle ou telle figure, pour telle ou telle attitude, ne constituent pas encore à cet égard des preuves suffisantes. De notre point de vue, le mixage, la variété des traditions sont typiques de la culture matérielle à Nuzi. Cela est d'ailleurs en accord avec ce qu'Elena Cassin avait constaté à partir des documents écrits, dans une étude citée tout à l'heure.

En définitive, c'est d'un constat d'échec qu'il s'agit : la pratique archéologique n'est pas capable, pour le moment, de définir la «nature intrinsèque du hurritisme»

23. Il est impossible d'aborder au cours de ce bref exposé le problème des cylindres en faïence dit «mitanniens», qui ont été si largement diffusés dans tout le Proche-Orient. D'une part la question de la faïence doit être prise dans son ensemble, par rapport à la technique elle-même, et à ses circuits commerciaux. D'autre part, la facture que l'on pourrait dire «simplifiée», qui emploie abondamment des traits rigides, des métopes (facture employée aussi sur des cylindres dits «élaborés») est somme toute peu fréquente dans le catalogue des empreintes de Nuzi, cf. par exemple Porada 1947 : n° 17, 21 b, 23-68.

24. Porada 1947 : 5 q - 64, «Groupe XXI».

19. Porada (E.) 1947, n°s 687 et 696, p. 55.

20. Lacheman (E. R.) 1950, «Miscellaneous Texts from Nuzi II. The Palace and Temple Archives. Excavations at Nuzi V», *Harvard Semitic Series* XIV : n° 296, pl. 116, p. XIII : SMN 1175 (121) ; n° 298, pl. 117 : SMN 955 (114). Dans cette publication le nom est lu «Queen» ; je dois à E. Cassin la lecture «Malkuti» ainsi que la référence donnée note 21, ce dont je la remercie.

21. Lacheman (E. R.) 1950 : n° 270, pl. 111 : SMN 1428.

22. Buchanan (B.) 1971 : «Snake-Goddess...» *Iraq* XXXIII : fig. 1, pl. 1e.

de tel ou tel objet. Aussi dans ces conditions ferait-elle mieux de ne pas accorder l'étiquette «hurrite» quand elle ne possède pas la preuve irréfutable de ce qu'elle avance.

Cette constatation ne nie pas l'existence possible de quelques spécificités hurrites. Pourquoi les nierait-on puisque les textes laissent supposer leur existence ? Simplement, cela signifie que l'archéologue ne sait pas saisir matériellement ces spécificités parce qu'elles sont trop ténues pour rester dans les mailles de son filet.

Cette situation ne nous paraît pas exceptionnelle. Nous croyons pouvoir en trouver de comparables à toutes époques, en tous lieux, et même dans l'Europe de 1977. Toute culture matérielle évoluée qui a atteint une diffusion internationale — et dans laquelle les technologies perfectionnées laissent entrevoir de longs processus cumulatifs — peut imposer des caractéristiques principales identiques à la vie quotidienne tout en respectant quelques spécificités attachées à certains groupes ethniques. Ces spécificités, souvent jalousement gardées, peuvent concerner les idiomes, les institutions, les croyances, les métiers, les objets, les formes. Mais l'archéologue qui retrouve des centaines d'années plus tard les vestiges de cette culture ne possède pas, ou du moins pas encore, la recette des diagnostics très fins qui lui permettraient de rendre à chacun de ces groupes ce qui lui revient...

Afin de conclure cet exposé en répondant aux questions qui ont été posées à son début, nous écrivons que, selon nous, la pratique archéologique devrait, lorsqu'il s'agit du «cas» hurrite, limiter ses objectifs en partant de bases méthodologiques contraignantes, et en n'oubliant pas que pour le moment elle est tributaire des documents écrits qui seuls éclairent son chemin.

Paris, mai 1977.